

L'ENSEIGNEMENT M'INTERESSE... ET SI JE ME FORMAIS ? ET SI JE PROGRESSAIS ?

FORMATIONS MISES EN PLACE SUR LA LIGUE GRAND EST DE JUDO

Retrouvez toutes les informations et renseignements sur l'espace formation du site de la ligue Grand Est

<http://www.judograndest.fr/formations/>

DIPLOMES PROFESSIONNELS PERMETTANT L'ENSEIGNEMENT DU JUDO CONTRE REMUNERATION

FORMATIONS ELIGIBLES AUX FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLES (OPCO, OPACIF, CPF...)

DIPLOME D'ÉTAT NIVEAU IV

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS) : 620 heures de formation en centre + 300 heures en structure d'alternance (club)

Diplôme d'état permettant d'animer, d'enseigner et de préparer des cycles d'apprentissage, de préparation aux grades et d'entraînement. Ceci jusqu'au 1er niveau de compétition en judo, pour tous public, dans tout type de structure et de réaliser des actions de tutorat.

PROFESSEUR DE JUDO JUJITSU

- ✦ 18 ans minimum
- ✦ Titulaire du PSC 1 ou AFPS
- ✦ Titulaire du 1er Dan

Organisation

LIGUE

CALENDRIER et TARIFS :

Ouverture des inscriptions	Mai 2019	Coût pédagogique	
		Clôture des inscriptions	1er novembre 2019
Dates des tests de sélection	30 novembre 2019	Stagiaire pris en charge par un OPCO :	7070 €
Dates du positionnement	1 ^{er} décembre 2019	Stagiaire pris en charge par Pôle emploi :	7070 €
Date de début de la formation en centre	17 janvier 2020	Parcours allégés des UC 1 et 3	3780€ ou 4870 € si OPCO
Date de fin de la formation en centre	20 juin 2021	Parcours allégés des UC 1, 2 et 3	3240€ ou 4210 € si OPCO

Alternance de regroupements sur l'un des 3 bassins pour les contenus spécifiques BPJEPS et formations décentralisées sur les 3 bassins pour les contenus communs avec les CQP.

DIPLOME BRANCHE PRO

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MONITEUR D'ARTS MARTIAUX (CQP MAM) : 150 heures de formation en centre + 20 heures de Parcours Individuel de Formation + 60 heures en structure d'alternance (40h club + 10h OTD)

Formation professionnelle à l'animation / initiation du judo à temps partiel. Permet d'animer / d'initier à la pratique du judo contre rémunération dans les petites et moyennes structures

MONITEUR DE JUDO JUJITSU

- ✦ 16 ans minimum (18 ans à la certification finale)
- ✦ Titulaire du PSC 1 ou AFPS
- ✦ Titulaire du 1er Dan - 2e Dan nécessaire à l'examen

Organisation

LIGUE

CALENDRIER et TARIFS :

Ouverture des inscriptions	Mai 2019	Coût pédagogique	
		Clôture des inscriptions	20 septembre 2019
Dates des tests de sélection	30 septembre 2019	Stagiaire pris en charge par un OPCO :	2050 €
Date de début de la formation en centre	12 octobre 2019	Stagiaire pris en charge par Pôle emploi :	2050 €
Date de fin de la formation en centre	17 mai 2020	Etudiant/Demandeurs d'emploi sans financements	1200 €
Examen final	6 juin 2020	Elèves des Pôles et du Centre Universitaire. Tarif applicable dans les 2 ans qui suivent la sortie de structure	800 €

Sur les 3 bassins avec un ou deux regroupements sur l'année de tous les stagiaires pour favoriser la cohésion.

**DIPLÔMES FÉDÉRAUX PERMETTANT D'ENCADRER DE MANIÈRE BÉNÉVOLE
AVEC UNE AUTONOMIE PROGRESSIVE
FORMATIONS ÉLIGIBLES AU CNDS**

CFEB **CERTIFICAT FEDERAL D'ENSEIGNEMENT BENEVOLE (CFEB) : 60 heures de formation minimum en centre + 50 heures en structure d'alternance (club)**
Formation fédérale à l'animation et l'initiation bénévole. La délivrance d'un CFEB permet d'enseigner le judo à titre provisoire (1 année) et transitoire (le temps de former ou d'identifier un diplômé titulaire d'un CQP ou +) dans une seule association située dans une zone rurale ou une petite association n'ayant pas d'éducateur diplômé à disposition.
Renouvellement annuel : 20 heures de formation continue fédérale, validées dans le livret de formation, par des formateurs reconnus par l'IRFEJJ

- ✦ 18 ans minimum
- ✦ Titulaire du PSC 1 ou AFPS
- ✦ Titulaire du 1er Dan
- ✦ Inscription par le président de l'association concernée par l'intervention

CALENDRIER et TARIFS :

Ouverture des inscriptions	Juillet 2019	Examen final	20 juin 2020
Clôture des inscriptions	20 septembre 2019	Coût pédagogique	
Dates des tests de sélection	30 septembre 2019	Formation Initiale	500
Date de début de la formation en centre	12 octobre 2019	Renouvellement, comprenant la délivrance du livret de formation	50
Date de fin de la formation en centre	17 mai 2020		

Organisation

LIGUE ou Comité sur habilitation de la ligue

Sur les 3 bassins

AS **ANIMATEUR SUPPLÉANT (AS) 35 heures de formation minimum en centre + 50 heures en structure d'alternance (club)**
Formation fédérale à l'animation / bénévole. Permet de remplacer occasionnellement les titulaires de CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club.
Renouvellement annuel : 20 heures de formation continue fédérale, validées dans le livret de formation, par des formateurs reconnus par l'IRFEJJ

- ✦ 18 ans minimum
- ✦ Titulaire du PSC 1 ou AFPS
- ✦ Titulaire du 1er Dan

CALENDRIER et TARIFS :

Dates d'inscription	Se renseigner auprès de votre Comité à partir de septembre	Coût pédagogique	
Dates de formation		Formation Initiale	Mini 80 Maxi 200
Examen final	20 juin 2020	Renouvellement, comprenant la délivrance du livret de formation	Gratuit

Organisation

**Comités
Sur habilitation de la ligue**

L'examen et le renouvellement sont du ressort de la ligue

AC **ASSISTANT CLUB (AC) : 30 heures de formation minimum en centre + 50 heures en structure d'alternance (club)**
Formation fédérale à l'animation / bénévole. Permet d'assister les titulaires de CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club. Ne peut enseigner en autonomie pédagogique.
Renouvellement annuel : 10 heures de formation continue fédérale, validées dans le livret de formation, par des formateurs reconnus par l'IRFEJJ

- ✦ Cadet 1^{ère} année
- ✦ Ceinture marron minimum

CALENDRIER et TARIFS :

Dates d'inscription	Se renseigner auprès de votre Comité à partir de septembre	Coût pédagogique	
Dates de formation		Formation Initiale	Mini 50 Maxi 100
Examen final	20 juin 2020	Renouvellement, comprenant la délivrance du livret de formation	Gratuit

Organisation

**Comités
Sur habilitation de la ligue**

L'examen et le renouvellement sont du ressort de la ligue

PASSER SON CQP EN CANDIDAT LIBRE... C'EST POSSIBLE

Si vous remplissez les conditions suivantes :

– Posséder les exigences préalables à la certification : PSC1 ou équivalent, 18 ans, grade de 2ème dan, certificat médical valide et conforme.
Vous pouvez vous inscrire à l'examen CQP en tant que candidat libre (Inscription au plus tard 2 mois avant l'examen final)

Pour connaître la procédure et récupérer les différents documents rendez-vous sur le site de la [Ligue Grand Est](#)

Tarif : 200 euros (frais d'inscription à l'examen VAE → Ligue)

La Ligue Grand Est de Judo propose un stage de préparation à l'examen qui se déroulera au CREPS de STRASBOURG du 18 au 22 avril 2020.

Frais pédagogique du stage : 250 € (hors repas et hébergement)

COMMENT PASSER SON CQP PAR VAE ?

Si vous remplissez les conditions suivantes :

– Justifier d'au moins 450 heures, en continu ou non, sur 12 mois d'expérience d'activité salariée, non salariée ou bénévole, en lien avec le diplôme postulé sur les 6 dernières années.
– Posséder les exigences préalables à la certification : PSC1 ou équivalent, 18 ans, grade de 2ème dan, certificat médical valide et conforme.
Vous pouvez prétendre à faire valider votre CQP par VAE

Pour connaître la procédure et récupérer les différents documents suivre ce [lien](#)

Tarif : 50 € pour le dossier de recevabilité (FFJDA) + 200 euros (frais d'inscription à l'examen VAE → Ligue)

La Ligue Grand Est de Judo propose d'Accompagner les candidats dans leur démarche d'obtention du CQP par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'accompagnement est une aide méthodologique permettant d'acquérir une méthode de travail pour identifier des pratiques, les décrire et les analyser en détail, par oral puis par écrit, à travers un questionnement.

QUALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT car celui-ci sera prodigué par des cadres experts de la Ligue (Cadres Techniques, formateurs), ayant suivi une formation spécifique à l'accompagnement et bénéficiant d'une grande expérience de l'encadrement.

Cela permettra un réel PARTAGE (organisation de séances collectives) ainsi qu'une PROXIMITÉ (Experts issus de la zone géographique de l'accompagné).

L'ACCOMPAGNEMENT EST FINANÇABLE PAR LES OPCO

Forfait 1 :

1h de positionnement + 5h d'accompagnement : 450 € (accompagnement + présentation à l'examen)

Forfait 2 :

1h de positionnement + 12h d'accompagnement : 650 € (accompagnement + présentation à l'examen)

Forfait 3 :

1h de positionnement + 20h d'accompagnement : 850 € (accompagnement + présentation à l'examen)

Conseil : Entamer les démarches en début de saison auprès de la FFJDA et auprès du service formation de la ligue en cas d'accompagnement, pour essayer de financer cette aide méthodologique.

COMMENT FINANCIER MA FORMATION ?

Il existe différents dispositifs d'aides au financement des formations professionnelles qui dépendent du statut du stagiaire, mais aussi du type de formation envisagée. Les aides peuvent varier d'une région à l'autre et parfois même d'un département à un autre. Il est important d'anticiper au maximum les demandes en se renseignant auprès des bons interlocuteurs.

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de la [FFJDA](#)

Le service formation de la Ligue Grand Est se tient à votre disposition pour vous renseigner.



SERVICE FORMATION
13 rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.64
Mail : formation@grandest-ffjudo.com
Organisme de formation habilité : N°44 54 03540 54
www.judograndest.fr

